



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Développement des trains de nuit

Question écrite n° 4770

Texte de la question

M. Mickaël Bouloux appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur la nécessité de développer et moderniser le réseau de trains de nuit partout en France, mais aussi entre la France et le reste de l'Europe. Les trains de nuit répondent en effet à un besoin certain des Françaises et des Français, comme en témoigne la fréquentation de ce service, en hausse constante depuis plusieurs années et s'établissant à près d'un million de voyageurs en 2024. Pourtant, le manque de lignes reste criant, alors même que celles-ci permettent de désenclaver les territoires ruraux souvent isolés. M. le député constate que le Gouvernement ne tient pas ses promesses sur ce sujet. La ligne Paris-Aurillac ne dispose ainsi toujours pas de trajets quotidiens, alors qu'une annonce en ce sens avait été formulée dès fin 2023 par le ministre de l'époque. Le Gouvernement ne s'est pas non plus assuré de l'ouverture des lignes Metz-Strasbourg-Nice et Nice-Bordeaux comme il s'y était engagé. L'accès au train de nuit doit bénéficier à l'ensemble de la population et ne doit pas se limiter à rejoindre la capitale. Ces liaisons de nuit permettraient de proposer une alternative accessible et pratique aux vols intérieurs, coûteux pour la planète et pour les usagers. Par ailleurs, M. le député s'alarme que les rames Corail atteignent bientôt les cinquante ans de service et que les annonces du Gouvernement pour les remplacer soient largement insuffisantes. Elles ne mettent effectivement pas en œuvre les recommandations du rapport gouvernemental sur les trains d'équilibre du territoire remis au Parlement en 2021, d'autant plus que les entreprises en capacité de produire les rames et locomotives se font rares. Les voisins européens de la France ont pris une longueur d'avance sur tous ces sujets, l'autrichien ÖBB ayant par exemple déjà commencé à renouveler sa flotte avec des trains de nuit dernière génération. Vienne est ainsi devenue un véritable hub européen du train de nuit et de nombreuses lignes intra-européennes existent déjà entre l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie ou encore la Suisse. Le développement du train de nuit est un enjeu de justice sociale, de coopération européenne et bien sûr de transition écologique. En conséquence, il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour accélérer l'ouverture de lignes directes entre les territoires, pour renouveler rapidement le matériel vieillissant malgré le manque d'industriels en capacité de répondre à cette demande et pour développer la coopération européenne en reliant, par le train de nuit, les territoires français à ceux des partenaires et voisins européens.

Texte de la réponse

Après une phase de déclin depuis les années 1980, la demande de trains de nuit s'est accélérée en France depuis cinq ans, à la faveur de mobilités accessibles et décarbonées. En cohérence avec la priorité donnée aux mobilités du quotidien, le Gouvernement accompagne la relance des trains de nuits, ce qui suppose des investissements à la fois sur les infrastructures et sur le matériel roulant. Cette relance est de la responsabilité par l'État, au regard de la nature des lignes qui relient plusieurs régions entre elles. Avec les ouvertures des lignes de nuit Paris-Nice et Paris-Tarbes en 2021 et Paris-Aurillac en 2023, cinq lignes de nuit fonctionnent aujourd'hui, ce qui place la France parmi les pays en Europe qui ont le plus développé cette offre de transports, en dehors des pays de l'est de l'Europe qui ont cette « tradition » des trains de nuit (Roumanie, Pologne, Hongrie, Autriche). Dans le cadre de la poursuite de ce développement, la desserte Paris-Aurillac deviendra

quotidienne à partir du 4 juillet 2025. Une procédure de renouvellement du matériel roulant a été lancée le 18 février dernier. Elle concernera en premier lieu, d'ici le début des années 2030, les lignes de nuit existantes et les lignes actuellement suspendues du fait de travaux : soit environ 180 voitures et près de 30 locomotives. Le montant de l'investissement pour le renouvellement de ce matériel roulant sera important malgré la contrainte budgétaire actuelle. Les réflexions et débats se poursuivront concernant la poursuite éventuelle du développement du réseau des trains de nuit et les financements associés.

Données clés

Auteur : [M. Mickaël Bouloux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4770

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2025](#), page 1361

Réponse publiée au JO le : [15 avril 2025](#), page 2807